



Mohamed MAHIEDDINE
Cabinet du Maire
01 30 48 58 74

Voisins le Bretonneux, le 15 juin 2015

Société du Grand Paris
Monsieur Philippe YVIN
Président du Directoire
Immeuble Le Cézanne
30 avenue des Fruitières
93200 SAINT DENIS

Objet : tracé de la ligne 18 – Concertation avec Voisins le Bretonneux

Monsieur le Président,

Le 15 mai dernier, vos services ont contacté mon Cabinet pour lui demander mon autorisation de diffuser votre plaquette de concertation sur la Commune de Voisins le Bretonneux. Deux réunions publiques étaient prévues sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, l'une le 27 mai à Guyancourt et l'autre le 11 juin à Magny les Hameaux.

J'avais prévu de me rendre à celle de Magny les Hameaux pour me tenir informée des orientations du projet. A mon grand étonnement, ce sont des habitants du quartier de la Bretonnière, à Voisins le Bretonneux, présents à la réunion de Guyancourt, qui m'ont informé que le tracé de la ligne 18 passait sous leur résidence !

Choquée d'être mise devant le fait accompli, j'ai voulu comprendre pourquoi à aucun moment je n'avais été associée à cette proposition.

Je sais aujourd'hui qu'une réunion s'est tenue le 15 avril dernier avec Monsieur Michel LAUGIER, Président de la CASQY et Maire de Montigny le Bretonneux, Monsieur François DELIGNE, Maire de Guyancourt et Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire de Magny les Hameaux. Voisins le Bretonneux, alors sous délégation spéciale, n'a pas été conviée. Je le regrette. Cette délégation spéciale aurait dû, à tout le moins, être informée de cette réunion.

J'ai été réélue Maire le 19 avril. Pourquoi personne n'a jugé utile de m'interpeller sur le sujet ? Pourquoi cette réunion du 15 avril entre les deux tours de l'élection municipale ? Ne pouviez-vous pas attendre quelques jours supplémentaires sur un projet d'une telle ampleur ?

Ma colère est à l'aune du non respect de l'élue de la République que je suis.

J'exige donc la reprise des études et la prise en compte de la demande des habitants de la Bretonnière, à savoir un nouveau tracé évitant de passer sous les habitations.

Par ailleurs, il me paraît désormais indispensable de me convier aux réunions du comité stratégique, non seulement en ma qualité de Maire, mais aussi de Vice-présidente de la CASQY en charge de l'Aménagement du territoire et enfin de Conseillère départementale.

Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire
ou sur votre.courriel@voisins78.fr

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Alexandra ROSETTI
Maire
Conseillère Départementale

Copies à : Monsieur Erard CORBIN de MANGOUX, Préfet des Yvelines -
Monsieur Pierre BEDIER, Président du Conseil départemental des Yvelines -
Monsieur Yves VANDEWALLE, Conseiller départemental des Yvelines - Monsieur
Michel LAUGIER, Président de la CASQY - Monsieur François DELIGNE, Maire
de Guyancourt - Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire de Magny les Hameaux.